

**CONFIRMATION DE L'ACCOMPLISSEMENT DU PROGRAMME DE
FORMATION ET DE SUPERVISION À L'INTENTION DES NOUVEAUX
REPRÉSENTANTS INSCRITS**

Je soussigné(e) _____ atteste que j'ai supervisé _____
(directeur de succursale) (nom du représentant)
pour la période _____ au _____ conformément aux exigences du
du (jj - mm - aa) (jj - mm - aa)

paragraphe 1.2.4(2) et de la Règle 100 des Règles de l'ACFM (Formation et supervision des nouveaux représentants inscrits) et je confirme que les renseignements suivants sont à ma connaissance véridiques et exacts :

1. Le représentant susmentionné a suivi le programme de formation de la société dans les 90 jours suivant son inscription auprès de l'autorité en valeurs mobilières provinciale compétente.
2. Au cours des 90 premiers jours de son inscription, j'ai approuvé (ou une autre personne responsable a approuvé) tous les nouveaux comptes ouverts par le représentant susmentionné avant qu'une première opération y soit effectuée.
3. Au cours des 90 premiers jours de son inscription, j'ai examiné et approuvé (ou une autre personne responsable a examiné et approuvé) toutes les opérations effectuées par le représentant.
4. J'ai examiné, avant leur exécution, toutes les opérations comportant un effet de levier exécutées par l'intermédiaire du représentant susmentionné lorsque celui-ci avait recommandé l'effet de levier.
5. Chaque mois pendant la période de 90 jours suivant les 90 premiers jours d'inscription du représentant, j'ai examiné i) cinq des dossiers de clients du représentant ou ii) 10 % des dossiers de clients du représentant, selon le nombre le plus élevé de dossiers; lorsque le nombre de dossiers de clients du représentant était inférieur à cinq, je les ai tous examinés.
6. Chaque jour, pendant la période de 90 jours suivant les 90 premiers jours d'inscription du représentant, j'ai examiné i) cinq des opérations du représentant ou ii) 10 % des opérations du représentant, selon le nombre d'opérations le plus élevé; lorsque le nombre d'opérations du représentant était inférieur à cinq, je les ai toutes examinées.
7. Toute plainte d'un client concernant le représentant susmentionné a été examinée, y compris avec ce dernier, et tout problème de conformité ayant nécessité une mesure a été consigné par écrit, et les documents ont été versés au dossier.

SI LE POINT 7 S'APPLIQUE, VEUILLEZ REMPLIR LE POINT 8 EN RAYANT LE PARAGRAPHE QUI NE S'APPLIQUE PAS.

8. (i) En raison des plaintes reçues, la période de supervision du représentant susmentionné a été prolongée de ____ mois.
(ii) Les plaintes ont été réglées à ma satisfaction, et il n'était pas nécessaire de prolonger la période de supervision du représentant susmentionné.

Date

Signature du directeur de succursale

Nom du directeur de succursale

Nom du membre